

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **15 (1881)**

Heft 11

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

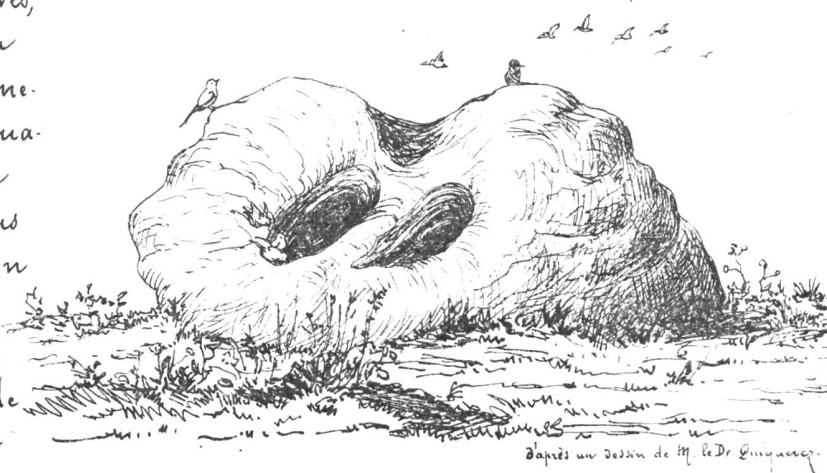
Neuchâtel, le 4^{er} novembre 1881.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2. 50. par an chez M. le Dr. Guillaume à Neuchâtel.

Le caillou de Sornetan.

Le Rameau de Sapin a admis un article sur une pierre à écuelles près de la Neuveville, permettez à un vieux pionnier de raconter ce qu'il a trouvé un jour d'automne, mais en plein hiver de ses vieux jours. Un Mr. J. A. Tuillerat, de Sornetan, m'avait prévenu, il y a deux ans, qu'il y avait une roche étrangère près de ce village, mais je n'ai pu aller la visiter que le 30 septembre écoulé. Au sud-est de cette localité, vers la base de la montagne, sur une petite élévation, j'ai reconnu un bloc erratique, qui paraît être un quartzite. Il a plus de deux mètres de longueur sur un de hauteur et il est enfoncé de 70 centimètres dans le sol. Tous ses angles sont fort arrondis et sur son flanc on remarque deux cavités de 16 à 18 centimètres de long, 5 à 10 de large et l'une d'elles a 26 centimètres de profondeur. Elle est remplie d'eau pluviale, qui s'y maintient habituellement. Ces cavités sont-elles naturelles, ou bien creusées par les hommes? C'est ce que l'examen ne révèle pas. Cette roche, appelée le Caillou, a donné son nom à la pièce de terre qu'elle obstrue et il serait facile de l'en débarrasser, mais on a un certain respect pour cette roche étrangère, pour ses petits bassins, où vont boire les oiseaux et les jeunes bergers, quoiqu'il y ait une source voisine.

Un peu plus près de la montagne, une butte et des scories de fer indiquent une de ces forges primitives, si communes dans ce quartier de montagnes. Sornetan, Sornedunum, tire son nom de sa situation près de la source de la Sornie. Cette froide vallée nous a indiqué diverses traces de son occupation, dès les temps les plus reculés. Quant au bloc erratique, il n'est pas le seul de cette haute région, mais il est



D'après un dessin de M. le Dr. Guillemin.

remarquable que son nom de caillou est le même qu'on donne à un bloc de roche calcaire que les hommes ont placé, à une époque inconnue, vers le centre de la vallée de Delémont, jadis appelée Sornegau. Les petits bassins du Caillou de Sornetan ont la plus grande ressemblance avec ceux de la roche dite de Saint-Germain, qu'on voyait encore de nos jours dans les gorges de Montier, où l'on croyait que les deux enfoncements qu'elle renfermait étaient dus au ramollissement de la pierre sous les genoux du Saint.

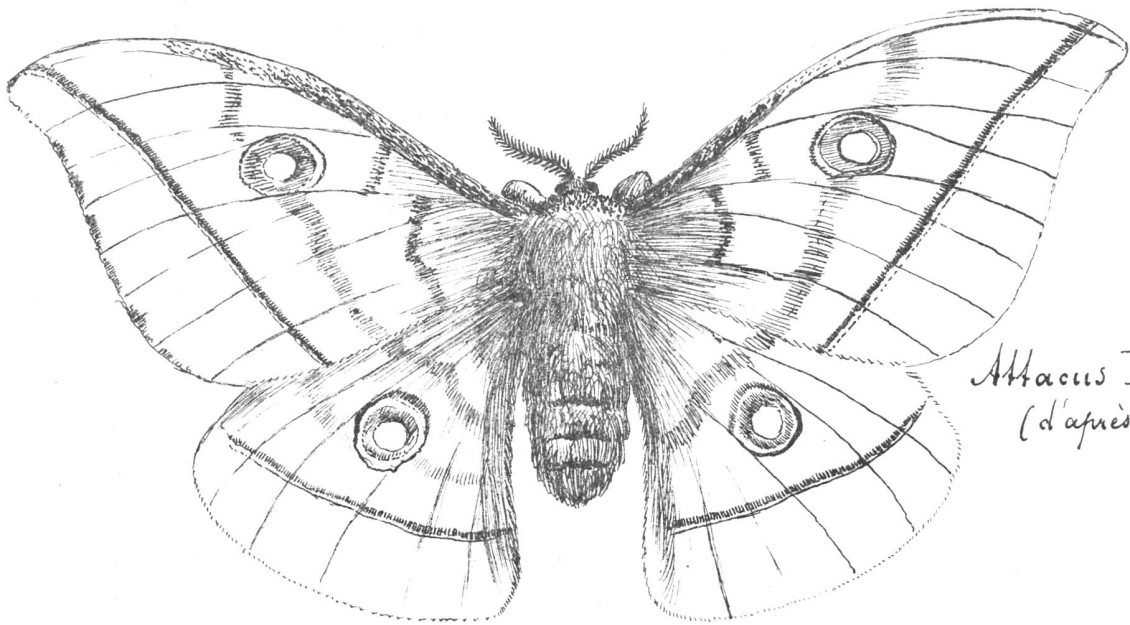
Une autre roche encore existante, près de la vieille église mérovingienne de Courrendlin, s'est aussi ramollie pour offrir un siège plus commode à ce même personnage, et il s'en trouvait une troisième devant le parvis de l'église abbatiale de Montier. Toutes trois étaient dédiées à St. Germain et les roches à écuelles sont restées jusqu'à ce jour le sujet de pratiques superstitieuses. Nous avons vu dans les environs de Pontarlier, l'empreinte de deux pieds humains dans un rocher. On les attribue à la Vierge Marie, qui aurait passé par là en se rendant en Egypte, avec St. Joseph et l'enfant Jésus, pour échapper au roi Hérode. A la vérité, Pontarlier n'est pas situé entre la Judée et l'Egypte, mais si ces empreintes étaient celles de l'âne qui portait la sainte famille, on pourrait plutôt présumer qu'elles appartiennent au faiseur du miracle.

L'analogie de ces diverses empreintes avec celles du Caillou de Sornetan, est trop frappante pour qu'on la néglige. Ce bloc erratique, avec ses cavités creusées par la nature et probablement agrandies par l'homme, dans ce lieu d'origine préhistorique, nous a paru digne d'attention et mériter une petite place dans le Rameau de Sapin, car le caillou est dans la région des sapins, assez rapproché des montagnes de Neuchâtel. En ce lieu, on respecte encore les arbres jadis vénérés. Un des tilleuls qui ombrageaient une chapelle catholique, avant la Réformation, en 1530, a été conservé à un angle du cimetière. Son tronc mesure 7 mètres de circonférence à 1 m. 50 de terre. Les racines ont sucé les débris humains des catholiques, comme des réformés, et son feuillage n'en a pas souffert. La nature, ou celui qui la régit, est plus sage et plus tolérante que les hommes.

Bellerive, 3 octobre 1881.

St. Liguères

Attacus Pernyi (G. Mén.). Nous avons reçu de M. Jules Gruet, à Renan (Val-de-St-Imier), un magnifique exemplaire de ce Lépidoptère, qu'il a réussi à acclimater dans cette vallée du Jura et duquel il a obtenu des œufs fécondés. Dans notre canton, les résultats d'acclimatation de cette intéressante espèce, n'ont pas été heureux jusqu'ici, tandis que les éducations



Attacus Pernyi.
(d'après nat.)

d'autres vers à soie du chêne ont été plus ou moins couronnées de succès.

L'*Attacus Pernyi* vit sur le chêne, dans des provinces très froides de la Chine et dans lesquelles il neige tous les hivers. (Guérin-Ménéville). On peut dès lors espérer que l'on parviendrait à l'acclimater dans les vallées de notre Jura, là où on rencontre le chêne.

M. Guet nous annonce qu'il élève dans ce moment l'*Attacus To*, originaire de l'Amérique du Nord, et il nous charge d'informer les membres du Club jurassien et les lecteurs du *Rameau de Sapin* en général, qu'il est disposé à échanger des *Attacus Pernyi*, contre d'autres papillons ou des chrysalides vivantes de lépidoptères.

Nous recommandons aux clubistes de profiter de l'occasion pour enrichir leur collection et le musée scolaire de leur localité, dans le cas où ils ne posséderaient pas encore ce papillon étranger à notre faune.

Assemblée générale du Club jurassien à Noiraigue. (11 sept. 1881).

Il y a une année, le Club était réuni autour de la Fontaine froide, par une des plus belles journées d'automne. Hélas, cette année, un brouillard humide se traînait sur les pentes du Creux-du-Van et une pluie froide tombait sans relâche. La veille, le ciel nous promettait une belle journée, et le Comité central n'avait pas songé à renvoyer la réunion. Le lendemain, c'était trop tard, nous fûmes donc obligés de rester à Noiraigue, car pas moyen de monter même à la ferme Robert, aucun petit coin de ciel bleu ne se montrait derrière les gros nuages gris. Une vingtaine de clubistes seuls avaient eu le courage de braver le mauvais temps; les sections de Marchâtel, Colombier et Chaux-de-Fonds étaient

représentées ; la section du Locle nous envoya un télégramme avec ses meilleurs vœux pour l'assemblée ; personne n'était venu de la Béroche. A 11 heures, M. le prof. Paul Godet, président central, ouvre la séance dans la grande salle de l'hôtel. Il souhaite la bienvenue aux clubistes qui ont répondu à l'appel du Comité central. Quant à la marche générale du Club, il constate que nous continuons à vivre d'une vie modeste, et certes c'est déjà une grande chose pour notre club, de vivre et de se maintenir au milieu des préoccupations d'autre nature qui nous assiégent et des fluctuations dont notre société est l'objet. Après quelques détails sur des questions administratives, M. Godet donne la parole aux rapporteurs des sections. Pris dans leur ensemble, ces rapports confirment les appréciations générales exprimées plus haut. On ne peut pas nier que par-ci par-là il y ait recrudescence de zèle et de travail. Ainsi, la section du Locle, qui était passablement malade, s'est bien remontée, grâce à une fusion qu'elle a opérée avec une société pédagogique de la localité. Dans la section de la Chaux-de-Fonds, quelques travaux qui y ont été présentés durant l'année écoulée témoignent une activité réjouissante. La section de Neuchâtel s'est vue affaiblie par la démission de quelques anciens membres, cependant son "Bulletin des travaux" renferme quelques études intéressantes par leur originalité. La jeune section de la Béroche, fondée au commencement de cette année, souffre un peu de la jeunesse de ses membres ; cependant leur zèle rachète ce petit inconvénient, qui du reste tend chaque jour à disparaître. La section de Colombier est un peu souffrante, par le fait que la plupart de ses membres sont déjà occupés dans la vie pratique et ont peu de temps à consacrer au Club. Comme on le voit par ces quelques détails, le Club chemine doucement vers son but, qu'il est encore loin d'atteindre, mais auquel il s'efforce de parvenir. Ce qui, du reste, le prouve, ce sont les travaux qui sont présentés chaque année au concours. Malheureusement, ils sont peu nombreux, mais ils font toujours preuve d'un vrai zèle pour l'histoire naturelle de notre Jura et renferment parfois des observations originales. Cette année, deux travaux furent présentés au concours. Le jury les a récompensés chacun par un second prix égal. Le premier travail est de M. A. Ferret, de la Chaux-de-Fonds ; il a pour sujet : les plantes alpines du Jura neuchâtelois. Le second est de M. Daniel Jusod, de Neuchâtel ; il est intitulé : "l'aptien de la nouvelle mine d'asphalte de la Presta".

On passe à la nomination de la section directrice pour l'exercice 1881-1882. Suivant le vœu des sections représentées, Neuchâtel est réélue par acclamation. M. le prof. Godet termine la séance, en donnant aux clubistes des indications sur la manière de travailler pour l'avancement des sciences naturelles dans notre pays. C'est fut, en résumé, l'assemblée du 11 septembre, de laquelle nous avons emporté les meilleurs souvenirs.

Paul Humbert, étud.